

REGLEMENT PARTICULIER

RASSEMBLEMENT NATIONAL KARTING 2012

RASSEMBLEMENT NATIONAL DE KARTING – UFOLEP CENTRE



1 – ORGANISATION

- 1.1 Le Rassemblement National 2012 de Karting UFOLEP est organisé sur le circuit de MER dans le département du Loir-et-Cher (41) les 7 et 8 juillet 2012 par l'AK DU CENTRE et le Comité Départemental UFOLEP du Centre.
- 1.2 Le présent Règlement Particulier est spécifique au Rassemblement National et est édité conformément au Règlement Sportif et Technique de l'UFOLEP Karting-Piste.

2 – OFFICIELS

- 2.1 Les officiels désignés ci-dessous sont en charge de l'encadrement du Rassemblement National. Ils veilleront à ce que soit appliqué et respecté le présent Règlement Particulier et devront être titulaire d'une licence UFOLEP « Officiel » en cours de validité, être certifié ou à jour des recyclages obligatoires.

Fonction	NOM Prénom	Comité UFOLEP
Président du Comité d'Organisation	M. LAVIGE Jean-Alain	Ufolep 41
Référent National du GT Karting	M. CHAPPARD Eric	Ufolep 77
Directeur de Course	M. PINEAU Jean-Marie	Ufolep 17
Directeur de Course adjoint	M. OUVRARD Alain	Ufolep 44
Responsable Technique	M. PAILLARD Michel	Ufolep 18
Représentant du GT Karting pour les Contrôles Techniques	M. CORBILLÉ Bruno	Ufolep 44
Responsable des Commissaires	M. BRANA Stéphane	Ufolep 18
Représentant du GT Karting pour les Commissaires	M. RIBAGER Alain	Ufolep 68
Responsable du Chronométrage	M. PAILLARD Jonathan	Ufolep 18
Chronométrateur / Pointeur	M. CHARPENTIER Yann	Ufolep 18
Représentant du GT Karting pour le Chronométrage	M. FEVRES Michel	Ufolep 33
Délégué Officiel de l'UFOLEP	M. BEAUR Benoît	Ufolep 45
Responsable de la Pré-grille	Mme PAILLARD Chrystelle	Ufolep 18

- 2.2 Le Responsable des Commissaires sera en charge des vérifications des licences de tous les Officiels en poste sur le circuit, dans le Paddock, sur la Pré-grille, ou encore en Parc Fermé (technique).

3 – PARTICIPANTS

- 3.1 Le Rassemblement National 2012 de Karting UFOLEP est réservé aux Kartings-Piste, 2 et 4 temps, tel que défini dans le Règlement Technique National Ufolep. Les engagements sont ouverts à tous les concurrents, de toutes les régions, et de tous les pays, détenteurs d'une licence UFOLEP avec photo « Pratiquant » Auto/Karting en cours de validité pour 2012.
- 3.2 Les concurrents sont divisés en 6 catégories, en fonction de leur matériel et de leur âge : MINI, JEUNE, SPORT, SUPER, VITESSE et FORMULE TEMPS. Le Challenge de Marque SUBARU CUP est appliqué pour les catégories SUBARU RACING et SUBARU RACING Master et les pilotes qui s'engagent dans ces catégories devront respecter les Règlements de la Coupe de Marque. Les catégories SUBARU MINI et SUBARU JEUNE devront respecter le Règlement Technique National et les spécificités de ce présent Règlement Particulier.
- 3.3 **L'engagement d'un concurrent MINI et JEUNE est de 65 €, dont 5,5 € correspondant au reversement National.**
- 3.4 **L'engagement d'un concurrent SPORT, SUBARU CUP, SUPER, VITESSE et FORMULE 4T est de 85 €, dont 12 € correspondant au reversement National.**



3.5 Les engagements se feront au moyen du Bulletin fourni en Annexe, et sont ouvertes du 21 mai au 18 juin 2012 inclus, le cachet de la Poste faisant foi.

3.6 Les engagements par fax, téléphone, ou sur place seront refusés. Les engagements sont à adresser à :

Comité Régional UFOLEP Centre
Avenue du Parc Floral
45 000 ORLEANS

3.7 Le nombre maximum de participants par catégorie est fixé ci-dessous :

Catégorie	Capacité
MINI	40 pilotes maximum
JEUNE	40 pilotes maximum
SPORT	40 pilotes maximum
SUBARU CUP	40 pilotes maximum
SUPER	80 pilotes maximum
VITESSE / FORMULE 4T	40 pilotes maximum

4 – LE CIRCUIT

4.1 Le circuit de MER est géré par la Société Cap Karting. Le circuit est ouvert en permanence pour les pilotes qui souhaitent participer à des séances d'entraînement. Le prix du droit de piste journalier est de 35 € à l'ordre de Cap Karting.

4.2 Les 7 et 8 juillet 2012, le circuit est exclusivement réservé à l'Organisation du Rassemblement National. Aucun supplément de prix ne sera demandé aux pilotes au titre du droit de piste. D'éventuelles animations peuvent être prévues avec l'accord des Organisateurs.

5 – PADDOCK

5.1 L'accès au paddock est gratuit et libre. Chaque concurrent veillera à procéder à la confirmation d'engagement afin d'être autorisé à prendre la piste. Le parking visiteur est à disposition des véhicules n'ayant pas de matériel.

5.2 Un concurrent qui souhaite louer un Stand couvert pourra le faire directement auprès du circuit et régler un forfait de 15 € par jour à l'ordre de Cap Karting.

5.3 Chaque Stand ou Structure devra posséder obligatoirement et visible de l'extérieur, un extincteur ABC de 6kg minimum de moins de 10ans et vérifié annuellement. Chaque concurrent veillera à entreposer son Kart sur son tapis de sol absorbant. Des contrôles par les agents de la Préfecture et de la Gendarmerie auront lieu pendant la durée du week-end.

5.4 Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte du Paddock.

5.5 Les concurrents veilleront à récupérer leurs pneumatiques usagés, ou à les restituer auprès des manufacturiers sur place.

6 – CHRONOMETRAGE

6.1 Le chronométrage sera effectué au moyen du système AMB. Les résultats seront disponibles sur le site Internet de l'Organisateur, www.akducentre.org.

6.2 Les concurrents qui possèdent leur propre transpondeur AMB veilleront à inscrire leur N° d'appareil sur leur bulletin d'engagement.



- 6.3 Les concurrents auront la possibilité de louer un transpondeur AMB à la journée. Ils devront le mentionner sur leur bulletin d'engagement, et joindre un chèque de 15 € ainsi qu'un chèque de caution de 200 €, les deux à l'ordre de l'AK DU CENTRE au titre de la caution, ce dernier n'étant pas encaissé et restitué en fin de journée.

7 – PNEUMATIQUES

- 7.1 Un seul train de pneumatique (2AV et 2AR) est autorisé par jour et par concurrent. En cas de crevaison, le pilote peut remplacer le pneumatique endommagé par un pneumatique plus usé après vérification des contrôleurs techniques.
- 7.2 Des trains de pneumatiques seront disponibles à la vente sur place, au prix unitaire de 100 €.
- 7.3 Les pneumatiques seront identiques pour tous les pilotes roulant dans la même catégorie, à savoir :

Catégorie	Réf. Slick	Réf. Pluie
MINI	LECONT RK J	INTERDIT
JEUNE	LECONT RK J	INTERDIT
SPORT	LECONT RK H	INTERDIT
SUBARU CUP	MAXXIS HG 1	INTERDIT
SUPER	LECONT RK MS	LECONT RK R
VITESSE / FORMULE 4T	LECONT RK MS	LECONT RK R

8 – POIDS

- 8.1 Le Règlement Technique et Sportif impose des poids minimums, rappelés ci-dessous. Les concurrents seront soumis à des vérifications pour valider les résultats de la course.

Catégorie	Poids minimums
MINI	90 Kg
JEUNE	120 Kg
SPORT	150 Kg
SUBARU RACING	150 Kg
SUBARU RACING MASTER	160 Kg
SUPER	165 Kg
VITESSE / FORMULE 4T	178 Kg (175 Kg pour la catégorie FORMULE 4T)

9 – PÉNALITÉS / SANCTIONS

- 9.1 Des pénalités peuvent être attribuées aux concurrents selon le barème suivant :

Infractions Sportives	Pénalité
Attitude non sportive (sur la piste ou dans les stands), avant, pendant et après le Grand Prix	5 places
Attitude non sportive (sur la piste ou dans les stands) si récidive	Déclassement
Conduite en « zigzag » dans les tours de formation	Avertissement
Conduite en « zigzag » dans les tours de formation si récidive	5 places
Absence d'un concurrent au Briefing officiel	10 places
Non respect de la procédure de départ	5 places
Non respect de la procédure de départ si récidive	Déclassement
Faux départ, ou anticipation du départ, ou simulation de départ dans le tour de formation	Mise hors course



Ignorance et/ou Dépassement sous drapeau jaune
Ignorance et/ou Dépassement sous drapeau bleu (pour un pilote retardataire)
 Dépassement sous drapeau rouge
 Concurrent coupant la piste volontairement
 Dépassement douteux (fait avec l'aide du hors piste par exemple)
 Dépassements douteux si récidive
 Non respect d'un drapeau (hors jaune et bleu)
 Concurrent persistant dans les infractions, malgré une pénalité
 Comportement dangereux du concurrent (coup de pontons, de roue, de spoiler,...)
 Comportement dangereux du concurrent (coup de pontons, de roue, de spoiler,...) si récidive
 Conduite non sportive (causer une collision évitable, heurt volontaire,...)
 Conduite non sportive (causer une collision évitable, heurt volontaire,...) si récidive
 Non respect d'un protocole (art. 16), ou absence de photo sur la licence du concurrent (art. 4.4)

10 places
 5 places
Exclusion
Mise hors course
 5 places
Déclassement
Mise hors course
Exclusion
 Déclassement
Exclusion
Mise hors course
Exclusion
 5 places

Infractions Techniques

Pénalité

Poids minimum contrôlé non atteint	Déclassement
Concurrent ne s'étant pas présenté au Contrôle Technique	Déclassement
Absence de numéros de course et/ou de transpondeur	Avertissement
Absence de numéros de course et/ou de transpondeur, si récidive	5 places
Moteur ou châssis non-conforme à la réglementation technique	Déclassement
Non respect de la réglementation pneumatique (art. 8)	Déclassement

Source : Extrait du Règlement Particulier du Championnat UFOLEP TCB Karting

- 9.2 Toute licence manquante, incomplète (sans photo par exemple, etc...), ou irrégulière sera sanctionnée par une amende de 25 € pour un Adulte ou de 12,50 € pour un Enfant.
- 9.3 Les amendes et sanctions disciplinaires prévues par le Règlement Disciplinaire de l'UFOLEP seront facturées par l'Échelon National à l'issue des épreuves aux comités départementaux d'origine des participants en fonction de l'état fourni par le responsable de la CNS ou du GTS.





MOT DU PRESIDENT

L'UFOLEP est une fédération affinitaire et multisport.

Affinitaire car secteur sportif de la Ligue de l'enseignement, véhiculant des valeurs de démocratie, laïcité, humanisme entre autres...

Multisport car la pratique sportive n'est pas un but en soi mais un moyen d'éducation et d'épanouissement personnel.

Ce rassemblement national sera l'occasion de démontrer qu'affinitaire et multisport ont un sens.

La loyauté, le respect de l'autre et des règles, l'engagement sportif et citoyen seront de mise.

Ainsi, le Comité Régional UFOLEP Centre vous accueillera pour cette fête du Sport.

Les conditions seront réunies :

- aide de nos partenaires que sont le Conseil Régional et la Direction Régionale de la Jeunesse & des Sports,
- idéales conditions matérielles, la piste de mer étant l'un des plus grand complexe en Europe.
- performance de l'équipe d'organisation ufolépienne, professionnels et bénévoles confondus,
- convivialité et bonne humeur que vous saurez apporter.

Bienvenue donc à Mer et faites-vous plaisir en pratiquant « Tous les sports autrement »

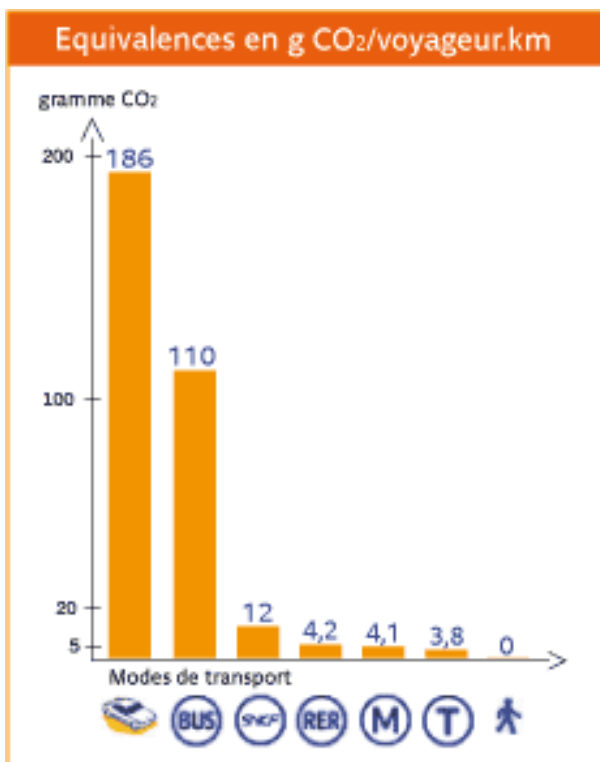
Jean-Alain LAVIGE
Président UFOLEP Centre

PLAN D'ACCES

Pour venir rien de plus simple,

Circuit de karting de Mer
Route de talcy 41500 MER

[Cliquez ici](#)



Pensez covoiturage !

<http://www.roulonspourlavener.com/>

<http://www.covoiturage.fr/>

<http://www.jv-malin.fr/>

Pensez également à l'Eco Conduite,
Plus de renseignement

[ici.](#)

Notice d'inscription

Pour vous inscrire merci de suivre les étapes suivantes :

1 Remplir le formulaire

2 L'envoyer par mail

3 Envoyer votre règlement et la fiche d'inscription signée pour confirmer votre inscription.

Si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à nous contacter :

Benoît BEAUR et Catherine COLOU
UFOLEP CENTRE
Avenue du Parc Floral
45 100 ORLEANS La Source
Tel : 02.38.54.02.00
Mob. : 06.75.13.78.20

Courriel : ufolepcentre@orange.fr

RASSEMBLEMENT NATIONAL DE KARTING 2012 – CIRCUIT DE MER

BULLETIN D'ENGAGEMENT PILOTE – 7/8 JUILLET 2012

LE PILOTE

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____ PAYS : _____

TELEPHONE : _____ MOBILE : _____

EMAIL : _____ DATE DE NAISSANCE : ____/____/____

NATIONALITÉ : _____ N° TRANSPONDEUR : _____

N° DE LICENCE : _____ CLUB : _____

CATEGORIE :

Mini
 Jeune
 Sport
 Subaru Racing
 Subaru Racing Master
 Super
 Vitesse

----- Cochez la case utile -----

	L'engagement d'un concurrent MINI et JEUNE est de 65 € à l'ordre de l' UFOLEP CENTRE
	L'engagement d'un concurrent DES AUTRES CATÉGORIES est de 85 € à l'ordre de l' UFOLEP CENTRE
	Je souhaite LOUER un transpondeur à la journée : + 20 € à l'ordre de l' AK DU CENTRE

----- Cochez la (les) case(s) correspondantes à votre engagement -----

LES PNEUMATIQUES

Veillez remplir le bon de commande ci-dessous, et joindre votre Règlement à l'ordre de l'UFOLEP CENTRE.

	Référence	Prix	Quantité	Total
ENTRAINEMENT	LECONT RK J MINI / JEUNE	149 €		€
	LECONT RK H SPORT	165 €		€
	MAXXIS HG 1 SUBARU CUP	168,50 €		€
	LECONT RK MS SUPER / VITESSE / F.4T	169 €		€
	LECONT RK R (PLUIE) SUPER / VITESSE / F.4T	181 €		€
COURSE	LECONT RK J MINI / JEUNE	100 €		€
	LECONT RK H SPORT	100 €		€
	MAXXIS HG 1 SUBARU CUP	100 €		€
	LECONT RK MS SUPER / VITESSE	100 €		€
	LECONT RK R (PLUIE) SUPER / VITESSE / F.4T	100 €		€
SOUS TOTAL				€

Les pneumatiques pour la course sont limités à 1 train par pilote pour la journée.

Renvoyez votre engagement et l'ensemble de vos Règlements au plus tard le 18 JUIN 2012 au :

Comité Régional UFOLEP Centre

Avenue du Parc Floral
45 000 ORLEANS

SIGNATURE DU PILOTE

SIGNATURE DU TUTEUR
(Pour un pilote mineur)

